

DEMANDE D'ETABLISSEMSENT D'UN LIVRET DE FAMILLE

Mairie de Auberives sur Varèze 38550

=		
Oomicilié(e)		
Code Postale		
éléphone		
ourriel :		
ollicite la délivrance d'un second livret de famille proposed perte, vol ou destruction du premi (attestation de vol, perte ou de destru Changement dans la filiation ou de qui figurent sur le livret Époux dépourvu de livret Naissance d'un enfant	er livret ction à joindre obligatoireme i	
Pièces à fournir : Pièce d'identité du demandeur (C Justificatif de domicile récent (de		
Pièce d'identité du demandeur (C Justificatif de domicile récent (de EPOUX 1 PARENT 1	moins de 3 mois)	PARENT 2
Pièce d'identité du demandeur (C Justificatif de domicile récent (de EPOUX 1 PARENT 1 D IOM	EPOUX 2 NOM	
Pièce d'identité du demandeur (C Justificatif de domicile récent (de EPOUX 1 PARENT 1 D IOM rénoms	moins de 3 mois) EPOUX 2 NOM Prénoms	
Pièce d'identité du demandeur (C Justificatif de domicile récent (de EPOUX 1 PARENT 1 PARENT 1 POM rénoms é le	EPOUX 2 NOM Prénoms Née le	
Pièce d'identité du demandeur (C Justificatif de domicile récent (de EPOUX 1 PARENT 1 PAREN	EPOUX 2 D NOM Prénoms Née le	
Pièce d'identité du demandeur (C Justificatif de domicile récent (de EPOUX 1 PARENT 1 PAREN	EPOUX 2 NOM Prénoms Née le Nom Nationalité	
☐ Pièce d'identité du demandeur (C☐ Justificatif de domicile récent (de	EPOUX 2	

ENFANTS

• NOM	2 NOM	
	Prénoms	
	Né(e) le	
	A	
	Décédé(e)	
	A	
3 NOM	4 NOM	
	Prénoms	
	Né(e) le	
Α		
Décédé(e)	Décédé(e)	
Α	A	
6 NOM	6 NOM	
	Prénoms	
	Né(e) le	
	Décédé(e)	
	A	
7 NOM	8 NOM	
	Prénoms	
	Né(e) le	
	Décédé(e)	
	A	
	Je certifie en outre que les renseignements indiqués ci-dessus et (éventuellement sont exacts.	t) au verso
	A, le	
	Signature.	

Merci de faire suivre le livret de famille dans les différentes communes, puis d'en faire retour en dernier lieu à la mairie d'Auberives sur Varèze – 38550 – 2 rue des Ecoles

NOTA: le livret de famille est constitué de la réunion des extraits des actes de mariage et éventuellement de décès des époux, des actes de naissance des enfants et, le cas échéant, des actes de décès des enfants mineurs ainsi que la mention des tous actes ou jugement ayant une incidence sur l'état civil des personnes considérées. L'usage d'un livret de famille incomplet ou devenu inexact à la suite de changements intervenus engage la responsabilité des époux qui sont passibles de poursuites pénales.